



Le patrimoine des ménages en 2018 Repli de la détention de patrimoine financier

Début 2018, 93 % des ménages vivant en France possèdent un patrimoine financier, immobilier ou professionnel. Près de six ménages sur dix détiennent au moins un actif financier autre qu'un compte-chèques et au moins un bien immobilier. Entre 2015 et 2018, la détention de patrimoine diminue, qu'il s'agisse du patrimoine financier ou, dans une moindre mesure, du patrimoine immobilier.

En particulier, après dix ans de hausse, la détention d'un livret A recule depuis 2015. La baisse de la détention des valeurs mobilières se poursuit également depuis 2010. À l'inverse, la détention d'assurance-vie, sur supports risqués notamment, et d'épargne logement sont en hausse sur la période.

Marie-Cécile Cazenave-Lacrouts, David Guillas, Guillaume Lebrault, division Revenus et Patrimoine des ménages, Insee

Début 2018, 92,9 % des ménages vivant en France possèdent au moins un actif financier (autre qu'un compte-chèques), immobilier ou professionnel. Ainsi, 88,3 % détiennent des produits financiers, 61,7 % disposent d'un bien immobilier et 14,8 % ont des actifs professionnels (*figure 1*) ; 12,0 % des ménages possèdent les trois à la fois.

Depuis 2015, la détention de patrimoine a globalement baissé : la diminution est importante pour le patrimoine financier (-1,8 point) et très légère pour le patrimoine immobilier (-0,9 point). Seule la détention de patrimoine professionnel reste stable (-0,2 point).

57,5 % des ménages détiennent au moins un actif financier autre qu'un compte-chèques et au moins un bien immobilier. Ils représentent la quasi-totalité des ménages propriétaires de leur résidence principale (93,3 %). À l'inverse, seuls 65,1 % des ménages détenant un patrimoine financier sont aussi propriétaires d'un bien immobilier. Parmi les produits financiers, 7,4 % des ménages possèdent en 2018 un portefeuille diversifié – comprenant au moins un livret d'épargne (*définitions*), un produit d'épargne logement (*définitions*), des valeurs mobilières (*définitions*), et un

produit d'épargne retraite ou d'assurance-vie (*définitions*). À l'opposé, 12,0 % des ménages ne détiennent aucun de ces types de produits financiers.

Le livret A moins prisé qu'en 2015

Les livrets d'épargne sont de loin les produits financiers les plus fréquemment détenus : début 2018 en France, 83,4 % des ménages déclarent en posséder au moins un (*encadré*). Première forme d'épargne des ménages, ils constituent un placement de base sécurisé. Les livrets les plus prisés restent les livrets défiscalisés, en particulier le livret A (ou Bleu) détenu par 72,8 % des ménages en 2018. Ensuite, 34,6 % des ménages détiennent un livret de développement durable et solidaire (LDDS), 18,4 % un livret d'épargne populaire (LEP) et 12,4 % un livret jeune.

Après une décennie d'augmentation, la part des ménages détenant un livret défiscalisé diminue en 2018 par rapport à 2015 (-2,3 points). Ce recul concerne tous les livrets défiscalisés, mais surtout les livrets A (ou Bleu) et les LDDS et s'explique notamment par une évolution défavorable des taux d'intérêt : après avoir atteint 2,25 % entre août 2011 et février 2013, le

taux d'intérêt du livret A n'a cessé de diminuer, s'établissant à 0,75 % depuis août 2015 et ne devant pas évoluer avant 2020. Les taux de rendement réels des livrets défiscalisés sont même devenus négatifs depuis 2017 du fait de la reprise de l'inflation. Par ailleurs, deux évolutions législatives ont engendré de nombreuses fermetures de comptes : l'existence depuis 2013 de nouveaux outils de contrôle limitant la multidétention de livrets A, et la mise en application en 2016 de la loi relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance-vie en déshérence.

Dans ce contexte, l'engouement des ménages jeunes pour le livret A est moins prononcé en 2018 qu'en 2015 : en France, 78,5 % des ménages dont la personne de référence (*définitions*) a moins de 40 ans en possèdent début 2018, soit 3,6 points de moins qu'en 2015. La détention d'autres types de livrets varie fortement selon la catégorie socioprofessionnelle : les ménages dont la personne de référence est cadre ou profession libérale (en activité ou retraitée) détiennent plus fréquemment des LDDS ou des livrets soumis à l'impôt ; les agriculteurs en activité ou retraités, plus souvent des LEP.

L'assurance-vie reste un des produits préférés des ménages

Après les livrets d'épargne, l'assurance-vie reste le placement financier privilégié des ménages : 39,0 % des ménages métropolitains en possèdent au moins une, soit 2,5 points de plus qu'en 2015 (figure 2). Sa progression est continue depuis 2004, certes plus marquée jusqu'en 2010, mais significative entre 2010 et 2018 (+ 4,3 points).

L'assurance-vie est attractive car elle permet non seulement d'accumuler un patrimoine au cours de la vie, mais également de le transmettre en succession dans des conditions fiscales avantageuses. Cela expliquerait que sa détention augmente avec l'âge : 44,3 % des ménages dont la personne de référence a 60 ans ou plus détiennent au moins un produit de ce type, contre 23,7 % parmi les moins de 30 ans en France.

Elle offre aux épargnants la possibilité de sécuriser au moins une partie de leur épargne.

63,5 % des assurances-vie sont ainsi des contrats monosupport, ne permettant l'investissement que sur des fonds euros garantis. Entre 2010 et 2015, ce type de produits avait porté la hausse de 1,7 point du taux de détention (*définitions*). Entre 2015 et 2018 au contraire, les contrats multisupports, permettant des investissements y compris sur des supports à risque, portent l'augmentation du taux de détention : la part de ménages détenant ce type de contrat est passée de 9,3 % à 11,4 %. Dans le même temps, la part des contrats multisupports contenant plus d'un tiers d'investissements en actions a elle aussi augmenté. Cette évolution récente peut s'expliquer par la baisse importante des rendements des fonds euros ; estimés en moyenne à 1,8 % en 2017, ils sont en repli continu depuis 2014 (2,5 %). Les rendements diminuaient déjà depuis 2010 mais, jusqu'en 2015, les ménages semblaient toujours privilégier la sécurité de leur placement plutôt que son rendement.

L'épargne retraite, détenue par 13,3 % des ménages début 2018, est en légère baisse par rapport à 2015 (- 1 point). Les détenteurs se répartissent entre trois types de produits : l'épargne retraite complémentaire volontaire (36,2 %), la surcomplémentaire (44,0 %), toutes deux proposées par l'employeur, ainsi que le plan d'épargne retraite populaire (PERP) (32,0 %), produit financier accessible aux particuliers dans les établissements bancaires. L'épargne retraite est privilégiée par les ménages dont la personne de référence ou son conjoint est indépendant et en activité. Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise et professions libérales sont ainsi près d'un tiers à détenir au moins une épargne retraite (y compris un PERP).

L'attrait relatif des PEL au sein des placements financiers sans risque demeure

Début 2018, environ un ménage sur trois détient un produit d'épargne logement

1 Taux de détention par grand type d'actifs en France début 2018

	Répartition des ménages	Patrimoine immobilier			Patrimoine financier							Patrimoine professionnel	
		Ensemble patrimoine immobilier ¹	Résidence principale ¹	Autres logements	Ensemble patrimoine financier ²	Livrets défiscalisés	Livrets soumis à l'impôt	Épargne logement	Assurance-vie	Épargne retraite (y c. PERP) et PEP	Valeurs mobilières	Épargne salariale	Ensemble patrimoine professionnel
Ensemble 2017-2018	100,0	61,7	57,8	17,5	88,3	83,0	5,9	32,7	38,6	14,8	15,3	13,6	14,8
Ensemble 2014-2015	100,0	62,6	58,7	17,9	90,1	85,3	5,7	31,9	36,2	16,3	16,2	14,2	15,0
Ensemble 2009-2010	100,0	61,7	57,9	18,5	90,0	84,5	6,2	30,9	34,5	15,5	18,9	14,8	15,7
Âge de la personne de référence du ménage													
Moins de 30 ans	9,3	23,2	19,3	5,4	89,5	86,3	3,4	36,2	23,7	6,5	8,8	14,9	6,4
De 30 à 39 ans	14,5	55,0	49,6	13,4	90,8	86,1	7,3	33,0	34,6	14,5	11,8	21,0	17,3
De 40 à 49 ans	18,8	60,8	56,0	18,0	89,8	85,7	5,4	36,4	37,8	20,7	16,7	21,2	18,5
De 50 à 59 ans	17,9	65,8	62,1	21,1	87,9	81,8	5,7	36,9	37,8	23,5	16,7	18,7	19,8
De 60 à 69 ans	18,0	68,8	65,2	21,9	86,1	79,6	6,4	31,6	42,1	13,7	16,5	8,4	12,6
70 ans ou plus	21,5	74,1	71,6	18,3	87,1	80,9	6,2	25,2	46,0	7,3	17,2	1,4	11,2
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage													
Agriculteur	1,2	90,2	89,4	27,5	94,9	84,5	13,8	65,0	58,0	29,2	31,0	8,8	92,5
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	5,4	72,6	66,1	32,6	86,3	78,7	6,6	37,7	38,5	26,6	21,7	11,4	78,3
Profession libérale	1,3	77,4	69,5	42,3	88,3	81,1	15,4	47,6	52,9	38,7	31,9	17,4	62,3
Cadre	10,4	75,6	69,5	31,3	97,0	93,9	10,5	52,5	50,0	32,3	27,6	39,0	12,0
Profession intermédiaire	14,1	63,0	59,0	14,7	93,5	89,1	6,7	43,4	37,6	20,4	15,4	24,4	12,2
Employé	13,4	42,9	38,3	10,2	89,7	84,7	3,7	26,9	30,2	11,8	9,2	11,2	7,8
Ouvrier qualifié	9,4	52,1	49,2	8,7	87,3	81,0	2,6	30,9	31,6	11,8	9,0	19,6	6,8
Ouvrier non qualifié	4,0	34,9	32,6	7,1	81,4	76,2	1,4	19,1	22,5	8,2	6,0	9,4	5,8
Retraité ancien agriculteur	1,3	86,1	84,2	24,0	87,6	86,8	6,8	28,4	42,3	10,8	21,1	0,0	41,5
Retraité ancien artisan, commerçant, chef d'entrep.	3,1	82,4	79,7	27,0	89,1	78,8	6,1	26,1	53,0	10,1	20,6	0,3	16,1
Retraité ancien cadre ou profession libérale	5,6	88,0	87,0	30,1	94,9	88,8	15,4	43,4	65,4	15,9	35,6	8,7	10,6
Retraité ancien autre salarié	26,9	64,5	61,1	14,6	83,4	78,1	4,3	23,2	37,5	6,9	10,9	3,2	7,3
Autre inactif n'ayant jamais travaillé	3,5	21,0	16,8	7,4	76,8	71,4	1,0	13,4	18,3	1,8	5,3	0,2	4,4
Type de ménage													
Personne seule	35,3	47,7	43,4	11,6	83,6	77,2	5,5	27,2	32,9	8,0	11,9	6,2	9,9
Famille monoparentale	9,2	35,2	31,1	9,6	85,3	80,8	4,1	22,8	30,8	11,7	9,7	9,5	7,4
Couple sans enfant	26,2	79,8	76,7	25,5	91,9	86,5	7,1	37,4	47,6	17,1	19,8	13,1	17,2
Couple avec enfant(s)	26,8	73,3	69,0	21,0	92,5	88,4	6,2	39,4	40,3	23,2	18,3	25,7	22,1
Autre type de ménage	2,5	43,0	42,1	10,2	83,6	77,4	3,1	26,1	34,3	9,7	6,6	8,6	9,1

1. Y compris en usufruit pour la résidence principale.

2. Hors compte courant.

Lecture : début 2018, 86,3 % des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans détiennent au moins un livret défiscalisé.

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Source : Insee, enquêtes Patrimoine 2009-2010, 2014-2015 et Histoire de vie et Patrimoine (HVP) 2017-2018.

(compte épargne logement, CEL, ou plan d'épargne logement, PEL), une part en hausse depuis 2010 (+ 1,8 point). Au total, parmi les ménages qui en possèdent, 59 % ne détiennent qu'un PEL, 17 % uniquement un CEL et 24 % ont les deux produits. Cependant, en France métropolitaine, alors que la détention de CEL est en baisse constante depuis 2004 (- 4 points entre 2004 et 2015 puis - 1,6 point entre 2015 et 2018), celle de PEL repart à la hausse (+ 5 points entre 2010 et 2018 après - 11 points entre 2004 et 2010).

Ces évolutions sont étroitement liées aux variations des taux de rendement entre produits d'épargne. Fixée à 0,75 % en 2013 puis à 0,5 % en 2015, la rémunération du CEL reste égale aux deux tiers du taux du livret A. Les CEL ouverts depuis janvier 2018 étant désormais fiscalisés, la tendance à la baisse de leur détention pourrait se poursuivre. À l'inverse, la rémunération du PEL est restée plus attractive sur le long terme que celle du livret A : 2,5 % entre août 2003 et janvier 2015, prime d'État non comprise, avant une diminution progressive jusqu'à 1,0 % en août 2016. Dans un contexte où les ménages ont favorisé une épargne peu risquée, l'intérêt relatif de ce placement est donc demeuré. Il est possible aussi que la fiscalisation annoncée des PEL ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 ait constitué un appel d'air envers ce produit en 2017. Ces facteurs contribuent à expliquer qu'il s'agisse d'un des seuls produits financiers avec l'assurance-vie dont la détention augmente entre 2015 et 2018.

Début 2018, l'épargne logement est toujours détenue majoritairement par des ménages en couple : en moyenne, en France, 38,4 % d'entre eux en possèdent. Parmi les couples sans enfant, 49,5 % des moins de 30 ans choisissent ces produits comme apport pour un premier achat immobilier. Parmi les couples avec enfants, 43,1 % des 40-59 ans les privilégient, peut-être en prévision de travaux ou d'un changement de résidence principale dont ils sont majoritairement propriétaires. La forte détention de PEL parmi les ménages de cadres et de professions libérales (détenteurs d'épargne logement pour respectivement 52,5 % et 47,6 % d'entre eux) illustre l'attractivité de ce produit. En outre, une fois à la retraite, seules ces catégories continuent à détenir une épargne logement importante : 43,4 % contre 26,6 % en moyenne pour l'ensemble des retraités, début 2018.

La détention des valeurs mobilières poursuit sa baisse

Début 2018, 15,6 % des ménages en métropole détiennent des valeurs mobilières, contre 24,2 % en 2004. Le repli a été important entre 2004 et 2010 (- 4,9 points), les crises financière et économique ayant probablement conduit les ménages à délaissier les valeurs risquées à partir de 2008. Il se poursuit avec

moins d'ampleur depuis : - 2,8 points entre 2010 et 2015, puis - 0,9 point entre 2015 et 2018.

De fait, la détention de comptes-titres ordinaires continue de diminuer : moins de 9 % des ménages en possèdent en 2018 contre plus de 11 % en 2010. Malgré les avantages fiscaux qu'il offre, le plan d'épargne en actions (PEA) n'attire pas plus de ménages que les comptes-titres ordinaires.

Traditionnellement, la probabilité de détenir des valeurs mobilières augmente avec le patrimoine et varie selon la catégorie socioprofessionnelle. Ainsi, en France, les ménages dont la personne de référence est cadre ou profession libérale (y compris retraités) sont ceux qui possèdent le plus souvent des valeurs mobilières (de 27,6 % à 35,6 %). À l'inverse, moins de 10 % des ménages dont la personne de référence est ouvrier ou employé en détiennent.

L'immobilier conserve une place importante dans le patrimoine des ménages

Début 2018, 61,7 % des ménages possèdent un patrimoine immobilier, que ce soit leur résidence principale ou un autre logement. Ce taux de détention diminue légèrement par rapport à 2015 (- 0,9 point), essentiellement du fait des résidences principales (- 0,9 point). Début 2018, 57,8 % des ménages sont ainsi propriétaires de leur résidence principale et 17,5 % possèdent un autre logement (résidence secondaire, logement vacant, loué ou mis à disposition gratuitement), taux relativement constant depuis la fin des années 1990.

La détention de patrimoine immobilier augmente de façon importante avec l'âge,

mais depuis 2010 les écarts se resserrent. Entre 2010 et 2018, la détention immobilière a le plus augmenté chez les jeunes ménages : + 6,4 points pour ceux dont la personne de référence a moins de 30 ans et + 4,7 points pour ceux dont la personne de référence est trentenaire. Depuis la fin des années 2000, les jeunes ménages, les plus aisés en particulier, accèdent en effet davantage à la propriété par le biais du crédit (taux d'intérêts favorables, allongement des durées d'emprunt, etc.). Dans le même temps, la détention a baissé de 6,8 points pour les ménages dont la personne de référence a entre 50 et 59 ans et de 7,4 points quand elle a entre 60 et 69 ans. Ces diminutions pourraient traduire un accès à la propriété plus difficile pour les générations nées au tournant des années 1960 et une désaccumulation plus précoce pour celles nées dans les années 1950.

Davantage d'indépendants en activité détiennent du patrimoine professionnel

En France, début 2018, 14,8 % des ménages détiennent un patrimoine professionnel. Ces actifs (entreprises, terres, bâtiments, fonds de commerce, exploités ou non par le ménage dans le cadre d'une activité professionnelle) relèvent d'une logique patrimoniale particulière : leur détention reste surtout liée à une activité professionnelle, présente ou passée. Près de 80 % des ménages dont la personne de référence ou le conjoint est indépendant en activité (soit 10 % de la population) en possèdent, une part en hausse de 5 points depuis 2015. ■

2 Évolution entre 1998 et 2018 des taux de détention d'actifs en France métropolitaine

	1998	2004	2010	2015	2018
Patrimoine immobilier¹	58,5	60,5	61,9	62,7	61,6
Résidence principale ¹	53,3	55,7	58,0	58,9	57,7
Autres logements	18,1	17,7	18,7	18,0	17,7
Patrimoine financier	90,3	90,2	90,2	90,3	88,7
Livret d'épargne	83,5	83,2	85,0	85,9	83,8
Livrets défiscalisés	82,5	82,6	84,7	85,6	83,4
Livret A ou Bleu	64,4	57,0	68,3	75,8	73,2
LDDS (ex-LDD ou Codevi)	37,6	41,9	39,4	36,7	35,0
LEP	14,4	23,8	24,3	19,6	18,7
Livret jeune	17,3	17,2	14,8	14,2	12,6
Livrets soumis à l'impôt (livret B, livret Orange)	6,2	5,9	6,3	5,8	6,0
Épargne logement	40,9	41,3	31,2	32,2	33,2
Plan d'épargne logement (PEL)	34,5	33,6	22,5	25,2	27,6
Compte épargne logement (CEL)	16,3	19,1	16,4	15,1	13,5
Assurance-vie et ensemble épargne retraite	40,9	36,9	42,4	44,2	45,6
Assurance-vie	28,9	26,2	34,7	36,5	39,0
Épargne retraite (y c. PERP)	9,2	9,7	12,3	14,4	13,5
Plan d'épargne populaire (PEP)	14,9	9,2	4,4	2,6	2,1
Valeurs mobilières	21,2	24,2	19,3	16,5	15,6
Épargne salariale	12,7	16,7	15,1	14,5	13,9
Ensemble autres produits financiers²	4,8	2,1	4,0	4,1	3,7
Patrimoine professionnel³	-	-	15,8	15,0	14,9

1. Y compris en usufruit pour la résidence principale pour 2010, 2015 et 2018.

2. Bon d'épargne, de caisse ou de Trésor, compte à terme, compte courant d'associés, livret d'épargne entreprise.

3. Les hauts patrimoines n'étant pas surreprésentés en 1998 et 2004, les chiffres sur le patrimoine professionnel sont moins précis. Lecture : début 2018, 83,8 % des ménages vivant en France métropolitaine détiennent au moins un livret d'épargne. Ils étaient 85,9 % en 2015.

Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Patrimoine 1997-1998, 2003-2004, 2009-2010, 2014-2015 et HVP 2017-2018.

Sources

Les **enquêtes Patrimoine** de l'Insee permettent depuis 1986 d'évaluer la possession de tous les types d'actifs ou de passifs patrimoniaux et leur valeur, de décrire le patrimoine professionnel des indépendants, l'histoire patrimoniale, conjugale et professionnelle des ménages. Depuis 2010, les hauts patrimoines sont surreprésentés dans l'échantillon et les DOM (hors Mayotte) ont été intégrés au champ de l'enquête (les comparaisons avec les années antérieures ne portent donc que sur la France métropolitaine). Depuis 2014, l'enquête a lieu tous les trois ans, avec une réinterrogation sur plusieurs vagues d'une partie des ménages. Renommé « Histoire de vie et Patrimoine », ce dispositif instaure, en complément des enquêtes en face à face, de courtes enquêtes de suivi intercalaires, sous la forme d'un questionnaire auto-administré Internet / papier. Ces ménages panel seront suivis pendant dix ans, avec une réinterrogation tous les trois ans. La vague 2017-2018 réinterroge pour la première fois des ménages interrogés en 2014-2015. La collecte s'est déroulée entre septembre 2017 et janvier 2018 en France (hors Mayotte), auprès d'un échantillon de 13 700 ménages répondants, dont un tiers pour la deuxième fois. Sa réalisation a été cofinancée par la Banque de France et la Caisse des dépôts et consignations. L'enquête s'inscrit depuis 2010 dans un cadre européen ; en partenariat avec la Banque de France, l'Insee produit les données de l'enquête Patrimoine qui servent à renseigner la partie française du *Household Finance and Consumption Survey (HFCS)*, dispositif d'harmonisation des enquêtes sur le patrimoine piloté par la Banque centrale européenne.

Définitions

Le **taux de détention** d'une catégorie d'actifs patrimoniaux est la proportion de ménages qui détiennent au moins un produit de cette catégorie (que le ménage en possède un ou plusieurs dans la

Encadré

Les statistiques bancaires, une autre source sur les livrets d'épargne

Les statistiques bancaires établies par les établissements financiers constituent une source d'information alternative aux enquêtes auprès des ménages. Exhaustives, elles fournissent un décompte très précis des livrets ouverts. En revanche, elles ne donnent ni d'information sur le nombre ni sur les caractéristiques socio-démographiques des détenteurs. Le rapprochement des résultats des deux sources est complexe mais leur confrontation suggère une sous-déclaration importante de la détention de certains actifs. Selon l'Observatoire de l'épargne réglementée, le taux de détention du livret A par les personnes physiques, calculé en rapportant le nombre de livrets à la taille de la population, est en 2017 de près de 83 %.

L'enquête Histoire de vie et Patrimoine

2017-2018 estime la part de ménages détenteurs à 73 % environ. L'explication de l'écart réside dans le grand nombre de livrets A avec des montants inférieurs à 150 euros (un sur quatre environ), que les ménages tendent à oublier : les ménages interrogés ne mentionneraient que les livrets qu'ils jugent économiquement significatifs. L'évolution récente des taux de détention mesurée par les deux sources semble le confirmer : entre 2014 et 2017, du fait de la loi relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance-vie en déshérence de 2016, le taux de détention baisse de 10 points d'après la source bancaire contre 3 points dans l'enquête Histoire de vie et Patrimoine, ce qui accredit l'idée d'une sous-déclaration des livrets dormants par les ménages.

catégorie). Les comptes-chèques sont exclus de l'analyse du patrimoine financier. La **personne de référence du ménage** est le principal apporteur de ressources ou, à défaut, la personne la plus âgée du ménage. Lorsqu'il y a plusieurs principaux apporteurs de ressources déclarés, la personne de référence est en priorité l'actif, puis le retraité et enfin l'inactif non retraité ; à statut égal, la personne de référence est la personne la plus âgée.

Les **livrets d'épargne** regroupent les livrets soumis à l'impôt (livret B, livret Orange, etc.) et les livrets non imposables ou défiscalisés : livrets A ou Bleu, livrets de développement durable et solidaire (LDDS, ex-LDD ou Codevi), livrets d'épargne populaire (LEP) et livrets jeunes.

L'**épargne logement** regroupe les plans d'épargne logement (PEL) et les comptes épargne logement (CEL).

Les **valeurs mobilières** comprennent les actions, les obligations, les parts de Sicav ou de Fonds commun de placement (FCP), les parts sociales de banque et les parts de sociétés civiles de placements immobiliers (SCPI). Ces valeurs peuvent être logées dans un plan d'épargne en actions (PEA), un compte-titres ordinaire ou, pour certaines d'entre elles, en dehors de ces placements. Les **assurances-vie et l'épargne retraite** rassemblent les assurances-vie,

les plans d'épargne populaire (PEP), des retraites complémentaires volontaires ou surcomplémentaires, des plans d'épargne retraite populaire (PERP, depuis 2010) et des bons de capitalisation.

L'**épargne salariale** offre un supplément de rémunération aux salariés dans un cadre fiscalement attractif pour le salarié et l'entreprise. Elle comprend les dispositifs d'intéressement, de participation aux résultats de l'entreprise, avec un abondement éventuel de l'entreprise, placés sur des plans d'épargne salariale d'entreprise, interentreprise ou groupe (PEE, PEI ou PEG).

Bibliographie

- *Rapport annuel 2017 de l'Observatoire de l'épargne réglementée*, OER – Banque de France, juin 2018.
- Solotareff R., Ferrante A., « Entre 1998 et 2015, le patrimoine double, mais diminue pour les 20 % les moins dotés », in *Insee Références* « Les revenus et le patrimoine des ménages », édition 2018.
- Coppoletta-Solotareff R., Ferrante A., Romani M., « Le patrimoine des ménages début 2015 – Repli des valeurs risquées au profit des produits sécurisés », *Insee Première* n° 1574, novembre 2015.

Direction Générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Luc Tavemier

Rédacteur en chef :

A. Goin

Rédacteurs :

J.-B. Champion, C. Collin, P. Glénat

C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu

Maquette : RPV

Impression : Jouve

Code Sage IP181722

ISSN 0997 - 3192

© Insee 2018

- **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

- Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :

<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :

<https://www.insee.fr/fr/information/2537715>

